



Facturation anormale taxe d'assainissement

Par **Neva51**, le **23/06/2011** à **17:44**

Bonjour,

Ma société des eaux me facture anormalement une taxe d'assainissement depuis 10 ans (maison non raccordée au tout-à-l'égout) . Elle admet cette erreur, mais ne rembourse que sur 5 ans. Elle se réfère à un document contractuel qui ne correspond pas à la bonne adresse. Quels sont mes recours?